

AMCo

ASSEMBLEE GENERALE 2016

Procès-verbal

Paris, le 30 juin 2016

Suite à la convocation du Président de l'Association en date du 7 juin 2016, les membres de l'Association du Master de Droit de la Concurrence et des Contrats de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (AMCo) se sont réunis en Assemblée générale le **23 Juin 2016** à 20h30 au 31 rue de la Boétie, 75008 Paris.

18 membres de l'Association étaient présents et 6 étaient représentés. La liste d'émargement des membres présents et des membres représentés est annexée au présent Procès-verbal.

Étaient présents (18) :

- Grégoire de ROYER (Président)
- Jennifer MARCHADIER (Vice-présidente)
- Victor PREVESIANOS (Trésorier)
- Marc-Antoine PICQUIER (Trésorier-adjoint)
- Clément REY (Secrétaire)
- Stéphanie ESSIMI (Secrétaire-adjointe)
- Alix de FONTENAY
- Pauline MICHEL
- Claire UFFERTE
- Mélanie RAVOISIER
- Tsanta RALJAONA RAMAMISON
- Maxime CARMINATTI
- Marylou le ROY
- Jules MOTHES
- Paul BONNARD
- Zeeshan MUHAMMAD
- Alexandra PHAM NGOC
- Lénéaïc GODARD

Étaient représentés (6) :

- Margaux VICAIRE
- Sophie FABRE
- Pauline BESSEAU-AYASSE
- Claire LEBORGNE
- Christopher KOENING
- Fanny DRIEUX

L'Assemblée générale était présidée par Grégoire de ROYER, Président de l'Association.

Le secrétariat de la séance était assuré par Clément REY, Secrétaire de l'Association.

L'ordre du jour a été préalablement rappelé par le Président :

- Le bilan de l'année 2015-2016 pour chaque pôle de l'Association,
- Quitus au trésorier de sa comptabilité,
- Le renouvellement du Bureau, qui était constitué pour l'année 2015-2016 de six postes :
 - o Le Président, la Vice-présidente, le Secrétaire, la Secrétaire-adjointe et le Trésorier ne sont pas candidat à un renouvellement de leur mandat,
 - o Le trésorier-adjoint (Marc-Antoine Picquier) est candidat pour un nouveau mandat.
- Le changement de siège social de l'Association,
- Pouvoirs au Président pour modifier les Statuts pour tenir compte du changement de siège social,
- La détermination de la politique de l'Association pour l'année universitaire 2016-2017,
- Les questions diverses qui seront posées.

Lors du débat, les éléments suivants ont été abordés :

1. Bilan de l'année universitaire 2015-2016

A. Généralités

Au surplus des échanges de mails réguliers, le Bureau s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2015-2016 :

- Le 9 septembre 2015 ;
- Le 24 novembre 2015 ;
- Le 23 février 2016 (par téléphone) ;
- Le 6 juin 2016.

Le Bureau et l'Association ont participé aux manifestations suivantes :

- Organisation de la cérémonie de remise des diplômes et de parrainage de la nouvelle promotion dans les locaux de la DGCCRF ;
- Mise en place d'un parrainage des nouveaux étudiants par les anciens du Master ;
- Aide à l'organisation du colloque du 17 mai 2015 au Tribunal de commerce ;
- Aide à l'organisation d'un voyage à Bruxelles les 16 et 17 mars 2016 pour la promotion ;
- Communication d'offres de stages et d'offre d'emploi tout au long de l'année ;
- Diffusion et mise à jour de l'annuaire des anciens ;

A ce jour, l'AMCo compte 107 membres.

B. Compte rendu de l'année écoulée par l'ensemble des pôles

i) Pôle évènements juridiques et financement

Composition du pôle événements juridiques pour l'année 2015-2016 :

- Marc-Antoine PICQUIER (membre référent)
- Victor PREVESIANOS

Bilan : Fonction support à l'organisation d'un colloque " Les contrats de distribution entre droit de la concurrence et droit des contrats", le 17 mai 2016 au Tribunal de Commerce de Paris.

L'AMCO a financé le cocktail et s'est donc occupée des contacts avec le traiteur du Tribunal de Commerce de Paris.

De plus, la gestion de la page Eventbrite et des invitations a été assurée par l'AMCo.

Enfin, l'AMCO était sur place pour aider à la coordination le jour de l'évènement qui rassemblait une soixantaine de personnes du monde du droit (avocats, juristes, étudiants, professeurs, etc.).

L'évènement a été une réussite, mais il faudra rechercher des solutions moins coûteuses l'an prochain, s'agissant du traiteur notamment.

ii) Pôle communication

Composition du pôle communication pour l'année 2015-2016 :

- Jennifer MARCHADIER (membre référent)
 - Pauline BESSEAU-AYASSE
 - Barbara MONTI
 - Claire LEBORGNE
 - Clément REY
 - Margaux VICAIRE

Réunion : Samedi 17 octobre 2015

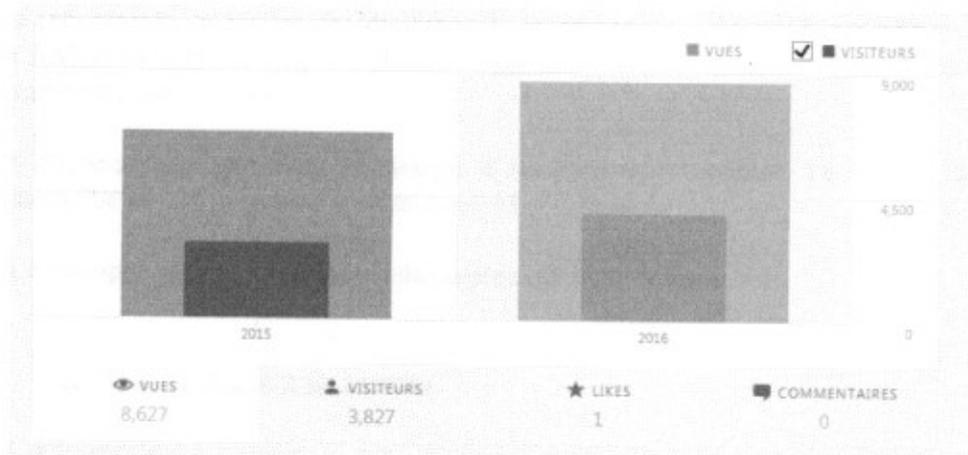
L'année écoulée a été moins chargée que l'année précédente en termes de projets, les actions du pôle se sont donc concentrées sur la poursuite des projets initiés l'année précédente et la mise en place de documents-types.

Bilan :

- **Poursuite de la gestion des plateformes relatives à l'association et au Master**
 - Page Facebook du Master
 - Page Twitter du Master
 - Groupe LinkedIn du Master
 - Site Internet de l'association : <http://amcouvsq.wordpress.com>
 - Site Internet du Master : <http://M2-cc.com>
- **Actions effectuées au cours de l'année 2015-2016 par le pôle :**
 - Cvthèque ;
 - Programme-type pour les colloques ;
 - Suivi de l'actualité du Master et rédaction de news et de comptes rendus (compte-rendu du colloque du 17 mai 2016 en attente de validation par Madame Chagny) ;

Le site internet du Master monte en visibilité, après de plus en plus de visites chaque mois avec un pic de visites constaté au cours du mois de juin (période de candidatures). Près de 8627 visites (pour 3827 visiteurs différents) ont été effectuées entre le 1^{er} janvier 2016 et le 23 juin 2016.

A ce rythme nous pouvons compter sur plus de 10.000 visites à la fin de l'année 2016.



Afin d'assurer la continuité de la gestion du pôle communication et poursuivre les projets qui ont été entrepris, Jennifer MARCHADIER communiquera aux futurs membres du pôle communication, ainsi qu'au nouveau membre référent, la fiche explicative du pôle communication mise à jour.

iii) Pôle évènements internes

Deux soirées évènementielles ont été organisées durant l'année écoulée, auxquelles ont participé les nouveaux étudiants de la promotion :

- o Le 9 octobre 2015
- o Le 10 mars 2016

Un voyage à Bruxelles, pour les étudiants de la nouvelle promotion, a également été organisé du 16 au 17 mars 2016. Ce fut l'occasion pour les étudiants du Master de rencontrer des professionnels du droit, de visiter certains institutions européennes et de renforcer l'esprit de promotion, qui fait la force du Master.

iv) Pôle réseau

Cette année a vu la confirmation de la mise en place du fichier de l'annuaire et de sa diffusion auprès de la nouvelle promotion. Le Président, qui s'en est occupé, attire l'attention sur les besoins d'un nouveau format pour en faciliter l'utilisation par tous.

Cette année a été aussi l'occasion de mettre en place un parrainage des étudiants par des anciens du Master. Cette innovation a été bien perçue des étudiants et de nombreux anciens se sont montrés disponibles. L'expérience a montré que 1 ou 2 rendez-vous peuvent suffire et qu'il est nécessaire de mieux informer les parrains et marraines de la possibilité de réorienter les étudiants vers des interlocuteurs plus à-même de répondre à leurs attentes et à leurs questions selon les métiers de chacun.

2. Bilan financier de l'association

Le Trésorier de l'Association a rappelé que l'association disposait, au 4 juin 2015, de 1 102,59 € sur son compte courant et de 4 603,97 € sur son livret A, soit un total de 5 713,06 €.

Au 23 juin 2016, date de la présente Assemblée, elle dispose de 5355,19€ sur son compte courant.

L'AMCO possède donc aujourd'hui la somme de 5 355,19 €.

L'exercice 2015-2016 s'est traduit par un déficit en raison des charges encourues pour l'organisation d'événements, la remise des diplômes de la promotion 2014-2015 engendrant des coûts pris en charge par l'AMCo sans revenu lié, le colloque organisé en mai 2016 ne nous ayant pas permis de réaliser un profit suffisant pour les couvrir.

L'Association a par ailleurs changé d'établissement bancaire. Le compte de l'AMCo, antérieurement domicilié au CIC, est désormais tenu par HSBC France.

Les comptes de l'association ont été approuvés à l'unanimité.

3. Renouvellement du bureau

Conformément à l'article 14 des Statuts de l'Association, l'Assemblée générale a procédé au renouvellement du Bureau comme il suit :

Pour le Président

Marc-Antoine PICQUIER a été élu au poste de Président de l'Association avec 22 voix.

Pour le Vice-président

Margaux VICAIRE a été élue au poste de Vice-présidente de l'Association avec 15 voix.

Pour le Trésorier

Marylou LE ROY a été élue au poste de Trésorière de l'Association avec 16 voix.

Pour le Trésorier-adjoint

Alix DE FONTENAY a été élue au poste de Trésorière-adjointe de l'Association avec 15 voix.

Pour le Secrétaire

Tsanta RALIJAONA RAMAMISON a été élue au poste de Secrétaire de l'Association avec 16 voix.

Pour le Secrétaire-adjoint

Maxime CARMINATTI a été élu au poste de Secrétaire-adjoint de l'Association avec 21 voix.

1. Changement du siège social de l'Association

Le nouveau Bureau a procédé, à l'unanimité des six nouveaux membres, au changement du siège social de l'Association. Conformément à l'article 3 des Statuts, le siège de l'Association est désormais situé à l'adresse suivante :

10 rue Paul Bert - 75011 PARIS

2. Pouvoirs au Président pour modifier les Statuts

L'Assemblée générale a donné les pleins pouvoirs au nouveau Président pour mettre à jour les Statuts de l'Association, afin de tenir compte du changement de siège social.

En conséquence, le nouveau Président, avec l'accord unanime du nouveau Bureau de l'Association, a modifié l'article 3 des Statuts comme il suit :

« Le siège social de l'Association est fixé au 10 rue Paul Bert, Paris 11ème. Il peut être modifié par décision du Bureau. »

3. Politique de l'Association pour l'année universitaire 2016-2017

La politique de l'AMCo pour 2016-2017 est de continuer à développer son réseau et à entretenir le lien avec les anciens. Aussi, l'AMCo souhaite développer son activité en organisant un colloque supplémentaire afin de posséder une trésorerie confortable.

4. Formalités pour déclarations de modifications

Enfin, conformément à l'article 18 des Statuts de l'Association, le nouveau Président effectuera à la Préfecture de Paris les déclarations concernant les modifications apportées aux Statuts, le transfert de siège social et le renouvellement du Bureau de l'Association.

5. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été posée à la fin de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 22h.

Le Président
Marc-Antoine PICQUIER



La Secrétaire
Tsanta RALIJAONA RAMAMISON

